

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20221205-2022-360-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022 Publication : 08/12/2022

> COMMUNE DE FIRMINY Délibération n°2022-360 Référence Nomenclature n°3.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge: Pôle Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement Territorial

Service en charge : Urbanisme, Economie de Proximité, Projets Urbains, Foncier, Habitat, Logement

Objet : Constitution de servitude au profit d'ENEDIS grevant la parcelle cadastrée Section AE Numéro 44

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1311-13,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment en son article L1212-1.

Considérant que Ville de Firminy est propriétaire de la parcelle cadastrée Section AE Numéro 44 située au 7 Rue de Cordes,

Considérant que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés emprunteraient ladite parcelle cadastrée Section AE Numéro 44,

Considérant que par une demande en date du 9 septembre 2022, la Société dénommée MTPe – Réseaux d'Energie, dont le siège social est à PONT EVEQUE (Isère), ZI de l'Abbaye, a sollicité la Ville de Firminy quant à acter la constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS, dont le siège social est à PARIS LA DEFENSE (Hauts de Seine), Tour Enédis, 34 Place des Corolles, et grevant ladite parcelle,

Et vu le projet de convention de servitudes entre ENEDIS et la Ville de Firminy, tel rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la constitution de la servitude requise telle ci-avant explicitée,
- Approuver le projet de convention de servitudes entre ENEDIS et la Ville de Firminy, tel que rapporté en annexe,
- Autoriser Monsieur le Maire à le signer,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



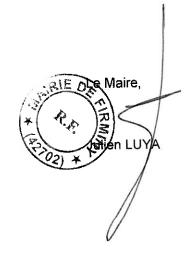
COMMUNE DE FIRMINY Délibération n°2022-360 Référence Nomenclature n°3.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- APPROUVE la constitution de la servitude requise telle ci-avant explicitée,
- **APPROUVE** la convention de servitudes entre ENEDIS et la Ville de Firminy, telle que rapportée en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 décembre 2022





COMMUNE DE FIRMINY Délibération n°2022-360 Référence Nomenclature n°3.5

DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

Objet : Constitution de servitude au profit d'ENEDIS grevant la parcelle cadastrée Section AE Numéro 44

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS:

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS:

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAMOSSO Jacqueline.

PERSONNEL ADMINISTRATIF: M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services, Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents : 0
Nombre de votants : 33

